

Consultation publique sur le projet de Plan d'urbanisme révisé de la Ville de Montréal

Mémoire conjoint déposé par Docomomo Québec et par le Diplôme d'études supérieures spécialisées en Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne de l'Université du Québec à Montréal

Document rédigé par France Vanlaethem, professeure, UQAM, en collaboration avec Réjean Legault, professeur, UQAM.

Juin 2004

Sommaire du mémoire

1. Le patrimoine moderne, un nouveau domaine patrimonial
2. Le patrimoine moderne, le patrimoine récent
3. La spécificité du patrimoine moderne
4. Le patrimoine moderne à Montréal
- 5. Actions en faveur du patrimoine moderne**
6. Le patrimoine récent et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal
7. Bibliographie

Le projet de Plan d'urbanisme révisé élaboré pour Montréal et mis en consultation publique fait une importante avancée en matière de patrimoine : il reconnaît le «patrimoine bâti récent». Cependant cette reconnaissance ne semble pas aller plus loin que la simple identification de ce nouveau domaine. Dans ce mémoire nous voudrions souligner l'importance et la spécificité ce patrimoine et les principaux enjeux liés à sa protection, sa conservation et sa mise en valeur dans le cadre du Plan d'urbanisme.

Ce mémoire est déposé conjointement par Docomomo Québec et le DESS en Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne de l'UQAM. Docomomo Québec est une association fondée à Montréal en 1990 sous le nom de Montréal moderne et vouée à la connaissance et la conservation de l'architecture moderne. Elle est affiliée au réseau de Docomomo International créé en 1988, à Eindhoven, aux Pays-bas, et représenté aujourd'hui dans 47 pays du monde. Depuis 1990, cette organisation non gouvernementale organise tous les deux ans une conférence internationale dont les actes sont publiés. La prochaine rencontre se tiendra à New York, à l'Université Columbia, du 26 septembre au 2 octobre prochains, sur le thème «*Import - Export : Postwar Modernism in an Expanding World, 1945-1975*». Après avoir été lié à l'Université de technologie de Delft, le secrétariat de Docomomo International est installé depuis 2002, à Paris, au sein de l'Institut français d'architecture.

Le programme d'études supérieures en Connaissance et sauvegarde de l'École de design de l'UQAM, délivre un enseignement spécialisé depuis 2001. Il s'adresse aux professionnels oeuvrant dans les domaines du design, de l'immobilier et du patrimoine ainsi qu'aux diplômés en design (architecture, design de l'environnement, design d'intérieur, design urbain, urbanisme), en génie de la construction et en histoire de l'art. Il vise au développement des savoirs théoriques et historiques et des compétences techniques nécessaires à la documentation et à l'évaluation patrimoniale de l'architecture moderne ainsi qu'au développement de stratégies d'intervention et à l'élaboration de projet de design en vue de préserver, restaurer, modifier et mettre en valeur les constructions et les ensembles bâtis modernes.

Lors de la VIII^e conférence de Docomomo International, deux de ses professeurs présenteront une communication intitulée «*Modern Montreal: Is a heritage district possible ?*». Son contenu est en partie informé par le travail collectif réalisé au cours de la session d'hiver dans le cadre du Séminaire méthodologique du DESS et auquel des représentants des administrations publiques ont participé à titre de conférencier invité.

Notons que ce mémoire n'a pas la prétention d'être une étude sur le patrimoine moderne à Montréal. Il esquisse une mise en contexte de ce nouveau domaine patrimonial, tant à l'échelle internationale que locale, examine la place qui lui est donnée dans le projet de Plan d'urbanisme pour la Ville de Montréal et identifie **certaines** priorités.

1. Le patrimoine moderne, un nouveau domaine patrimonial

Au cours des vingt dernières années, l'urbanisme et l'architecture modernes se sont progressivement affirmés comme un nouveau domaine patrimonial. En 1986, était tenue en France une première rencontre internationale sur les enjeux du patrimoine du XX^e siècle, qui serait suivie deux ans plus tard par la première conférence organisée par Docomomo International. Aux États-Unis, la première conférence sur le sujet récent a eu lieu en 1996. Au Canada, Parcs Canada a produit un mémoire sur la question en 1998. Plus récemment, en 2001, ICOMOS lançait son plan d'action de Montréal sur le patrimoine du XX^e siècle et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO organisait deux réunions sur le patrimoine moderne à Paris. Ces nombreuses rencontres ont permis de débattre des enjeux et des problèmes particuliers liés à la protection, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine moderne.

De nombreux pays ont accordé un statut de protection à des édifices et des ensembles modernes du XX^e siècle, à commencer par la France. Dans ce pays fut classé dès 1957 une oeuvre de l'architecte Auguste Perret, un pionnier dans la mise en oeuvre du béton armé. Depuis lors, de nombreux autres bâtiments et ensembles modernes ont bénéficié d'un même statut, dans ce pays et dans de nombreux autres. Certains ont même acquis le statut envié de patrimoine mondial : le Bauhaus de Weimar (1904-1911) et de Dessau (1925-1926), la maison Schröder (1924) à Utrecht, la villa Tugendhat (1929-1930) à Brno, la nouvelle capitale du Brésil, Brasilia (1956-), l'université de Caracas (1944-1957) dont, faut-il le souligner, la construction est contemporaine à celle du campus de l'Université Laval et, tout récemment la ville nouvelle de Tel-Aviv (1930-1950). De plus, ces dernières années des restaurations et des réhabilitations remarquables ont été réalisées, ce qui a permis de préciser la méthodologie des études préalables et de faire des progrès en regard de la conservation des matériaux et des systèmes techniques modernes. Citons à titre d'exemples, quelques chantiers de restauration ou de réhabilitation : le complexe Lingotto (1917-1930, 2001) à Turin, l'usine Van Nelle (1928-1931, 2002) à Rotterdam, le pavillon du Brésil (1957-1959, 2000) de la Cité universitaire de Paris, la Lever House (1953-1954, 2002) à New York.

L'architecture moderne est donc de plus en plus reconnue mondialement comme patrimoine. Au Québec, cet intérêt émerge en 1989 dans le cadre d'une mobilisation pour la sauvegarde du Westmount Square (1964-1967, Mies van der Rohe, Greenspoon, Freedlander et Dune). Si seulement un édifice moderne d'après 1945 est protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels, la cathédrale de Gaspé (1968-1969, G. Notebaert), il faut néanmoins constater que cet intérêt est ascendant. Tout comme l'Institut d'architecture de l'Université de Genève, l'École de design de l'Université du Québec à Montréal a ouvert un programme d'études supérieures en Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne. La Fondation du patrimoine religieux du Québec qui a entrepris un inventaire des églises du Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, inclut tous les bâtiments d'avant 1975, alors qu'antérieurement 1945 était la date butoir. Finalement, dans l'Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine déposé par le Groupe conseil en janvier 2004, le patrimoine du XX^e siècle est reconnu comme un des «enjeux actuels à ne pas perdre de vue».

2. Patrimoine moderne, patrimoine récent

Le nouveau domaine patrimonial que constitue l'architecture novatrice du XX^e siècle, est identifié par plusieurs termes qui sont proches, sans pour autant être des parfaits synonymes. En France, depuis la première conférence convoquée sur le sujet en 1987 au couvent de la Tourette, à Eveux, la notion de «patrimoine du XX^e» siècle est devenue courante. Sous ce label de nombreux classements et inscriptions à l'inventaire ont été décrétés, comme en témoigne l'ouvrage publié sous le titre *Mille monuments pour le XX^e siècle* (1997). Mais cette notion qui relève plus de la commémoration que de la connaissance, n'est pas sans poser problèmes sur le plan pratique et théorique étant donné la diversité du corpus qu'elle recouvre. Sous ce chapeau, se retrouvent des édifices des plus traditionnels et des ensembles des plus novateurs, tels le musée de la Manufacture nationale des Gobelins (1912), un édifice du plus pure style beaux-arts, et la villa Savoye (1929), exemple majeur du Purisme.

L'intérêt de Docomomo est plus ciblé dans le sens où cette organisation se dédie à la documentation et à la conservation de l'architecture du mouvement moderne, c'est-à-dire à l'architecture novatrice du XX^e siècle. Pour illustrer le propos, rappelons les édifices qui furent à l'origine de la mobilisation pour le patrimoine moderne au niveau international et local : la fondation de Docomomo International est liée au péril encouru par le sanatorium Zonnestraal (1919-1932) à Hilsversum, aux Pays-Bas, un complexe emblématique, vu la nouveauté et la portée sociale de son programme, la rationalité de sa construction et la simplicité formelle; au

Québec, en 1989, c'est la réhabilitation du Westmount Square (1964-1969) à Montréal qui a déclenché le mouvement.

Aux États-Unis, l'idée du patrimoine récent a plutôt cours. En 1995, puis en 2000, une conférence *Preserving the Recent Past* fut tenue à Chicago et ensuite à Philadelphie grâce au soutien, entre autres, du National Park Service et de l'Association for Preservation Technology International (APTI). Les programmes de ces rencontres manifestent une approche moins élitiste. Les communications traitent des questions relatives à la protection et à la conservation non seulement des «grandes» œuvres architecturales, mais aussi des constructions mineures, manifestations d'un vernaculaire moderne, tels les stations service, les centres d'achat, les bungalows de banlieue,...

Dans le cadre de nos activités de groupe en patrimoine ou encore de programme d'études, nous privilégions l'usage de la notion de patrimoine moderne pour des raisons théoriques. En effet, le syntagme est paradoxal vu les signifiés qu'il oppose, le patrimoine étant associé à l'ancien et à la conservation, alors que l'architecture moderne est synonyme de nouveauté, voire d'éphémérité. Nous comprenons néanmoins que dans un contexte de gestion publique, la notion de patrimoine récent soit privilégiée car elle est plus englobante et plus ouverte, ses balises temporelles n'étant pas fixes, comme pour le patrimoine moderne dont le corpus date des années 1930-1976. De fait, tous les auteurs ne s'entendent pas sur les débuts de la modernité architecturale au Québec, certains voient dans le pavillon principal de l'Université de Montréal (1924-1943) une première manifestation, d'autres dans les maisons modernistes des années 1930, tel la maison Jarry (1936) à Outremont.

3. La spécificité du patrimoine moderne

Le patrimoine moderne présente des spécificités qui sont liées aux caractéristiques de l'architecture novatrice du XX^e siècle, une architecture qui dans ses manifestations les plus radicales, est expérimentale sur le plan technique, inédite sur le plan formel et souvent fonctionnellement exactement ajustée. Le sanatorium de Zonnestraal aux Pays-Bas est emblématique à cet égard. La fragilité matérielle et l'obsolescence du patrimoine sont sans cesse soulignées dans les discours sur la conservation.

Mais les problèmes posés par le patrimoine moderne ne sont pas uniquement d'ordre technique. Ils relèvent aussi de la réception populaire. L'architecture moderne est non seulement méconnue, mais mal aimée par le public. Cette situation s'explique au moins par deux raisons. Cette architecture est encore largement non familière vu ses formes non conventionnelles et ses matériaux nouveaux. De plus, elle est souvent associée avec la destruction de la ville historique. À Montréal, la maison Van Horne n'a-t-elle pas été démolie pour ériger un immeuble de bureaux moderne ?

L'architecture moderne se distingue par sa morphologie nouvelle induite entre autres par des nouveaux systèmes constructifs : c'est une architecture de la spatialité, de la transparence, du plan libre et de la grande échelle. Un édifice déjà mentionné peut à nouveau illustrer notre propos : le Westmount Square, une opération de rénovation urbaine qui a exigé la restructuration du tissu urbain traditionnel, deux îlots ayant été presque totalement nettoyés et remembrés afin d'ériger ce grand ensemble qui comprend un stationnement, du commerce, du logement et des bureaux. Sur un vaste esplanade minérale, s'implante librement un pavillon et trois tours à ossature qui laissent voir le contexte urbain environnant à travers leurs rez-de-chaussée vitrés. La connaissance de l'architecture moderne a connu de grandes avancées ces dernières années. Si antérieurement les études portaient sur les avant-gardes architecturales de l'entre-deux-guerres, actuellement elles se concentrent sur l'après Deuxième Guerre mondiale. En témoignent les publications nombreuses sur la scène internationale et les programmes des rencontres savantes, telle celles de la Society of Architectural Historians ou encore de

Docomomo International. Par ailleurs, la pensée sur le patrimoine bénéficie actuellement des réflexions menées par les historiens et les philosophes sur le temps, l'histoire et la mémoire. Elles permettent de dépasser la définition de la spécificité du patrimoine moderne en termes simplement techniques et de comprendre le rétrécissement de la distance qui nous séparent des objets à conserver. Certains auteurs parlent de «présentisme» pour caractériser ce nouveau rapport que la société contemporaine entretient avec la temporalité et dont le patrimoine est une manifestation. Dans cette perspective, le patrimoine n'est plus considéré comme un héritage mais comme une invention et il est plus exact de parler d'actualisation des bâtiments anciens que de restauration.

3. Le patrimoine moderne de Montréal

Montréal possède un patrimoine moderne particulièrement riche que ce soit en son centre ou dans ses quartiers. Le XX^e siècle a vu se développer un nouveau coeur de ville, autour des gares Windsor et centrale, entre les carrés Philips et Dominion. Sa construction qui s'accéléra dans les années 1950 et 1960 avec les chantiers de la Place Ville-Marie, la tour CIBC, la tour de la Bourse, le Château Champlain, le Westmount Square, la Place Bonaventure... attira l'attention de la presse internationale. Montréal était alors reconnue comme «La» ville moderne par excellence. Cette valorisation n'est pas seulement liée à la qualité des réalisations et de leurs concepteurs dont plusieurs sont de réputation mondiale, mais surtout à la morphologie inédite, spatiale et tridimensionnelle de ce morceau de ville où le bâti et les réseaux de circulation, piétons et mécaniques, sont intimement liés. Le fameux historien de l'architecture Reyner Banham dans son ouvrage intitulé *Megastructures. Urban Futures of the Recent Past*, consacre tout un chapitre à une ville en particulier, Montréal, «La Mégacity». Certes l'Expo 67 contribue à sa réputation, non seulement hier, mais encore aujourd'hui. Un édifice comme Habitat 67 ou encore l'ancien pavillon des États-Unis est un incontournable pour tous visiteurs appartenant au milieu de l'architecture.

Cependant le patrimoine moderne n'est pas uniquement concentré dans le coeur de la ville. Il se retrouve dans la plupart des quartiers et, en particulier, dans ceux qui ont été développés dans les années 1950 et 1960, tel Ahuntsic, Cartierville, Anjou, Verdun... Il témoigne de la croissance économique et démographique et de la modernisation accélérée de la société québécoise dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale et au moment de la Révolution tranquille ainsi que des ambitions nationales et internationales de l'administration municipale de l'époque. Ce patrimoine moderne tout comme l'ancien, n'est pas uniquement monumental. Il inclut de nombreuses églises modernes d'une grande audace formelle, que l'on pense à Sainte-Germaine-Cousin (1960-1962) et à Saint-René-Goupil (1963-1964), et encore des écoles et des équipements collectifs qui sont à valoriser pour la qualité de leur architecture, sinon des oeuvres d'art intégré. Mais ces bâtiments ne sont pas à considérer de manière isolée, ils contribuent souvent à la structuration urbaine des secteurs résidentiels qui sont généralement ponctués par l'ensemble formé par l'église et l'école implantés dans un parc.

L'identité montréalaise est étroitement associée aux duplex et triplex résidentiels construits dans les premières décennies du XX^e siècle. Dans les années 1950 et 1960, ces types furent modernisés et de nouvelles formes d'habitat urbain sont introduites, tels l'immeuble à appartements et le bungalow. Si nombre de ces édifices constituent un cadre de vie apprécié par de nombreux Montréalais, leur valeur patrimoniale est à découvrir.

Mentionnons encore quelques autres importants aspects du patrimoine moderne montréalais : les équipements de parc, les équipements collectifs de quartier, les campus universitaires et les ensembles industriels.

5. Actions en faveur du patrimoine moderne

Dans le cadre de Docomomo Québec tout comme dans celui du DESS, nous avons mené ces dernières années plusieurs actions en faveur du patrimoine moderne de Montréal. Docomomo a ébauché un inventaire qui est publié dans *The Modern Movement in Architecture / Selections from the Docomomo Registers* (2000). Il a organisé plusieurs visites, notamment à l'occasion des Journées de la Culture. Dans le cadre des cours du DESS, des études ont été réalisées sur le pavillon du lac aux Castors, les Habitations Jeanne-Mance, la Place des nations et le centre-ville moderne. Le Laboratoire de recherche en architecture moderne et design qui lui est associé, a de plus été mandaté par la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des communications pour établir la valeur patrimoniale d'Habitat 67.

6. Le patrimoine récent et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Comme nous l'indiquions en introduction, le projet de Plan d'urbanisme reconnaît en ouverture à la section 2.6 consacrée à «Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé», le patrimoine bâti récent. Sous cette dénomination, il regroupe le patrimoine industriel et le patrimoine moderne. Cependant, si le patrimoine industriel fait l'objet d'un traitement particulier, un carte schématique relevant les principaux sites, il n'est en pas de même pour le patrimoine moderne. Le projet de plan d'urbanisme ne contient à cet égard aucun inventaire spécifique, même préliminaire et, de plus, il ne relève aucun ensemble moderne comme sites du patrimoine potentiels (objectif 15), si ce n'est le Jardin botanique de Montréal, un exemple d'art déco plutôt que de modernité radicale.

Dans le Plan, il existe une certaine confusion entre les catégories programmatiques et patrimoniales, l'industriel étant traité à la fois comme un programme bâti particulier qui se distingue de l'habitation, du commerce, des lieux de culte, des édifices scolaires et publics et comme un domaine patrimonial spécifique, alors que le patrimoine moderne est confondu avec le patrimoine ancien dans l'inventaire des bâtiments d'intérêt qui est établi par arrondissement uniquement pour ceux localisés hors secteurs de valeur exceptionnel. Dans le projet de Plan d'urbanisme, la spécificité du patrimoine moderne n'est donc pas reconnue.

Recommandation 1 : reconnaître la spécificité du patrimoine moderne et réaliser des études afin de le caractériser et de l'inventorier.

L'absence de reconnaissance de cette spécificité a des conséquences négatives pour la protection des secteurs et des édifices modernes d'intérêt patrimonial. Il exige des normes et des critères différents vu sa morphologie urbaine et architecturale nouvelle que nous avons rapidement caractérisée plus haut. Or il n'est pas assuré que les normes et les critères du contrôle des interventions sur ce bâti particulier soient différents de ceux appliqués pour l'ancien.

Le patrimoine moderne demande que soient aussi révisées les mesures de protection patrimoniale définies dans la Loi des biens culturels du Québec. Dans ce cas, la distinction entre l'intérieur et l'extérieur des édifices, le privé et le public se trouve souvent reconfigurée par l'interpénétration des espaces et par la continuité de la rue dans les galeries commerciales. Or la citation et la reconnaissance de sites du patrimoine ne permettent de protéger que l'extérieur du bâti. Il faudrait qu'elle s'étendent au moins aux parties les plus publiques des bâtiments que ce soit en terme d'usage et/ou de vue. Un exemple, si le complexe du Westmount Square était protégé en vertu du chapitre 4 de la loi, il faudrait aussi protéger ses halls d'entrée, voire sa galerie commerciale (qui a perdu beaucoup de son authenticité) et son entrée au parking souterrain.

Recommandation 2 : revoir les mesures de protection du patrimoine moderne afin de tenir compte de sa spécificité culturelle (présentisme) et morphologique (spatialité, tridimensionnalité).

Le projet de Plan d'urbanisme «confirme la volonté municipale de poursuivre les efforts de sensibilisation du public et des autres intervenants à la richesse et au potentiel que représente le patrimoine montréalais.» Cet objectif s'impose d'autant plus dans le cas du patrimoine moderne que celui-ci est peu apprécié de la population et largement méconnu des autorités ainsi que des spécialistes.

Recommandation 3 : assurer la mise en valeur du patrimoine moderne par des activités de diffusion des connaissances et de découvertes *in situ* de ses éléments significatifs.

Dans le projet de Plan d'urbanisme, une attention particulière est apportée au réseau piéton intérieur (Objectif 7. Action 7.3) dont l'origine remonte, notons le, non pas à la construction de Place Ville-Marie (1957-1966), mais de la Gare centrale (1943). Dans un premier temps, il s'est développé perpendiculairement à la rue Sainte-Catherine, entre les stations de métro Bonaventure et McGill, sans entrer en concurrence avec cette artère structurante du centre-ville. Par la suite, il a proliféré de manière peu contrôlée et aujourd'hui il forme un ensemble urbain confus. De plus, cette composante urbaine n'est pas considérée en terme patrimonial, tout comme d'ailleurs le réseau de métro (Objectif 3. Action 3.1) qui est envisagé uniquement comme système de transport et «lieu agréable». Pourtant ce dernier équipement est unique au monde et exceptionnel par la qualité de son architecture et de ses oeuvres d'art intégré. Il nécessite une reconnaissance patrimoniale urgente car son état physique se détériore et que nombre de ses composantes techniques doivent être remplacées.

Le réseau piéton intérieur et le réseau de métro sont inséparables et complémentaires. Le premier est privé tandis que l'autre est public. Nous pensons que la réhabilitation du métro pourrait contribuer à redonner lisibilité à l'ensemble.

Recommandation 4 : reconnaître la valeur patrimoniale des réseaux souterrains et réhabiliter le réseau de métro, voire restaurer certaines de ses parties.

Dans les conclusions de ce mémoire, nous aurions pu mettre de l'avant bien d'autres édifices et ensembles bâtis. Mais étant donné la valeur du réseau de métro et l'urgence de sa réhabilitation architecturale, nous avons préféré mettre l'emphase sur cet élément central du patrimoine moderne montréalais.

6. Bibliographie sommaire

Références générales

Direction du patrimoine, *Les enjeux du patrimoine du XXe siècle, colloque tenu au couvent de La Tourette, Eveux, les 12 et 13 juin 1987*, Paris, Ministère de la culture et des Communications, 1988, 186 pages, ill.

McDonald, Susan (direction), *Modern Matters. Principles and Practice in Conserving Recent Architecture*, Londres, English Heritage, Donhead Publishing, 1996, 184 pages.

McDonald, Susan (direction), *Preserving Post-War heritage. The care and Conservation of Mid-Twentieth-Century Architecture*, Londres, English Heritage, Donhead Publishing, 2001, 235 pages.

Toulier, Bernard, *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*, Paris, Éditions du patrimoine, 1999, 358 pages, ill.

Vanlaethem, France, «*The Difficulty of être of Modern Monument*», *Journal of Architecture*, été 2004 (à paraître).

Au Québec

«Montréal, le patrimoine moderne», *Continuité*, n° 53, printemps 1992.

Bulletin de Docomomo Québec (1994-)

Vanlaethem, France (rédactrice invitée), «Le patrimoine moderne», *Architecture Québec*, n° 91, juin 1996, p. 7-34.

Les actes de DOCOMOMO International

Docomomo Conference Proceedings. Fifth International Conference, September 16th-18th, 1998, Stockholm, Sweden, Stockholm, Swedish Museum of Architecture, Docomomo Sweden, 1999, 306 pages, ill.

Docomomo Conference Proceedings. Fourth International Conference, September 18th-20th, 1996, Bratislava-Sliac, Slovakia, Docomomo International, Docomomo Slovakia, Slovak Architects Society, 1997, 272 pages, ill.

Docomomo Conference Proceedings. Third International Conference, September 16th-19th, 1994, Barcelone, Docomomo International, Iberian Docomomo/Fundacio Mies Van der Rohe, 1996, 200 pages, ill.

Docomomo Conference Proceedings. Second International Conference, September 16th-19th, 1992, Dessau, Docomomo International, Docomomo Germany, Bauhaus Dessau, 1993, 306 pages, ill.

Docomomo Conference Proceedings. First International Conference, September 12th-15th, 1990, Eindhoven, Eindhoven University of Technology, Netherlands Department for Conservation, 1991, 330 pages, ill.

Les dossiers de Docomomo International

Curtain Wall Refurbishment. A Challenge to Manage, «Docomomo Preservation Technology Dossier 1», Eindhoven, Docomomo International, 1997, 92 pages.

The Fair Face of Concrete. Conservation and Repair of Exposed Concrete, «Docomomo Preservation Technology Dossier 2», Eindhoven, Docomomo International, 1998, 151 pages.

Reframing the Modern. Substitute Windows and Glass, «Docomomo. Preservation Technology Dossier 3», Eindhoven, Docomomo International, 2000, 128 pages, ill.

Autres publications de Docomomo International

DOCOMOMO International Newsletter (Eindhoven), Bulletin publié par le secrétariat de DOCOMOMO International (Eindhoven), 1988-1993 (8 numéros).

DOCOMOMO Journal (Eindhoven), Publié deux fois par années par le secrétariat de DOCOMOMO International (Eindhoven), 1993-en cours.

Henket, Hubert-Jan et Hilde Heynen, directeurs, *Back from Utopia. The Challenge of the Modern Movement*, Rotterdam, 010 Publishers, 2002, 412 pages.

International Specialist Committee on Register, «The Modern Movement and the World Heritage List. Advisory Report to ICOMOS», Eindhoven, Docomomo International, 30 novembre 1997, s.p., ill.

Sharp, Dennis et Catherine Cooke, directeurs, *The Modern Movement in Architecture / Selections from the Docomomo Registers*, Rotterdam, 010 Publishers, 2000, 280 pages, ill.

Actes de conférences et de colloques

Direction du patrimoine, *Les enjeux du patrimoine du XX^e siècle, colloque tenu au couvent de La Tourette, Evieux, les 12 et 13 juin 1987*, Paris, Ministère de la Culture et des Communications, 1988, 186 pages, ill.

Fondation Le Corbusier, Paris, *La conservation de l'oeuvre de Le Corbusier, Rencontre du 14 juin 1990*, «Les rencontres de la Fondation Le Corbusier», Paris, Fondation Le Corbusier, 1990, 172 pages, ill.

Slaton, Deborah et Rebecca A. Shiffer, *Preserving Recent Past*, 2 tomes, Washington, Historic Preservation Education Foundation, 1995, 2000.

van Oers, R. et S. Haraguchi, directeurs, «Identification and Documentation of Modern Heritage», *World Heritage Papers* 5, 2003.

Crédits photographiques :

1. Église Sainte Germaine-Cousin, Montréal (Pointe-aux-Trembles), 1960-1962
Architecte : Gérard Notebaert
Photographie Alain Laforest
2. Place Victoria, Montréal, 1961-1965
Architecte : Luigi Moretti
Ingénieur : Pier Luigi Nervi
Photographie : Alain Laforest
3. Immeuble à appartements Embassy Row, Montréal, 1961-1962
Architectes : Peter Dickinson Associates
Photographie : Alain Laforest
4. Pavillon-restaurant du lac aux Castors, Montréal, 1955-1958
Architecte : Hazen Sise
Architecte associé : Guy Desbarats
Photographie : Alain Laforest

Adresse

Docomomo Québec
DESS en Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne
École de design, UQAM

France Vanlaethem	vanlaethem.francine@uqam.ca	T. 987 3000	#3929
Réjean Legault	legault.rejean@uqam.ca	T. 987 3000	#1858